44e Année. — N° 40 2 Octobre 1927.

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

L. Ravaz. — Chronique. — Vignes qui se défeuillent prématurément ; — Greffage sur racinés ; — Fumure des vignes affaiblies ; — Sur quelques producteurs directs........ 321
Rousset. — Economie du bassin potassique alsacien........ 327
J. Bonnet. — Résultats obtenus dans les Centres oléicoles de l'Office régional Agricole du Midi........ 331
N*. — Le Congrès agricole d'Embrun. Une importante manifestation rurale....... 335
Informations et communications de Sociétés agricoles. — Chambre d'Agriculture du Rhône. Foire agricole d'automne à Lyon. — Exposition régionale de Draguignan........ 338
Chemins de fer P.-L.-M.
Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

CHRONIQUE

Vignes qui se défeuillent prématurément

« Je lis dans votre numéro du 18 courant l'article au sujet du mildiou d'automne.

En dehors des chutes de feuilles occasionnées par le mildiou tardif, nous avons à déplorer, cette année plus particulièrement, la chute prématurée et complète des feuilles dans certaines parties de vignes. Cela est dû à mon avis à la sécheresse. Cette dernière a été secondée dans notre région par l'excès de sel, qui n'a pu être lavé suffisamment par les arrosages par suite de nivellements défectueux.

Sur ces souches, les feuilles tombées, la récolte n'a pas mûri et grâce aux chaleurs et quelques petites rosées une deuxième pousse s'est produite. Ces végétations sont, bien entendu, prises par le mildiou, mais cela est de peu d'importance.

Ce qui me soucie c'est l'aoûtement imparfait du bois et surtout le retour de sève à fin automne si par malheur nous avons des gelées à cette époque. Le cas se produisit en 1921 et nous eûmes beaucoup de mortalité.

Je viens vous demander, s'il ne serait pas prudent de tailler bientôt (fin septembre — commencement d'octobre) afin d'arrêter l'élan de la végétation et de ce fait le contre-coup d'une gelée automnale.

Bien entendu que les sections de cette taille seraient badigeonnées au sulfate de fer 20 o/o.

Serait-ce trop tôt pour tailler ?

Craignez-vous après cette taille une seconde pousse. Surtout s'il fait chaud en octobre ?

Ma suggestion pourrait-elle sauver ces souches qui me paraissent bien compromises.

Votre opinion me rassurerait. »

A. L. (Aude)

En effet, en 1921, les vignes qui avaient repris une vie active après la sécheresse de l'été furent assez fortement atteintes par la gelée du 11 novembre. Mais celles qui avaient déjà été taillées, badigeonnées ou non, furent peut-être encore plus endommagées.

Ce n'est pas l'activité végétative des sommets — qui se traduit par la formation de nouvelles feuilles — qui rend la base des sarments sensible au froid : en 1921, les vignes ne poussaient pas et n'avaient pas de jeunes feuilles. C'est l'activité que la couche génératrice manifeste parfois à la base des sarments, surtout quand elle ne peut se dépenser au sommet.

Il ne me semble pas qu'il y ait une mesure quelconque à prendre pour éviter l'accident éventuel que notre correspondant redoute. Le mieux est de retarder la taille, si possible jusqu'en janvier-février.

La taille pratiquée en octobre n'aboutira pas à la formation de nouvelles pousses. Mais elle n'arrêtera pas, s'il fait encore assez chaud, l'activité de l'assise génératrice du bois des coursons conservés à la taille.

*
* *

Le sulfate de fer, comme on a déjà vu, tend à devenir une panacée, il cicatrise, il consolide, invigorise, déchlorose, etc... Il a bien parfois ces qualités, mais cela dépend surtout des conditions de son application.

Appliqué sur les sections des sarments insuffisamment aoûtés, il détruit les tissus avec lesquels il est en contact, ou si on préfère il mortifie les plaies de taille ; mais ce n'est pas une cicatrisation, ni un durcissement, ni un aoûtement artificiel. La plante n'en est pas modifiée ; elle pleure au printemps comme si elle n'avait pas été badigeonnée.

Les effets contre la chlorose sont bien connus, il en sera à nouveau question la semaine prochaine.

Son influence sur la vigueur n'est pas non plus contestable quand il s'agit de vignes établies en terrain calcaire non chlorosant, mais donnant cependant aux jeunes pousses, au premier printemps, une

couleur d'un vert peu foncé. Ici le sulfate de fer peut favoriser tout de même la végétation en lui donnant, dès le début, une belle couleur vert.

C'est ce qui s'est passé certainement dans les vignes badigeonnées de M. Thomas et sur lesquelles on lira avec intérêt les explications suivantes :

« Je lis à mon tour dans le *Progrès* de ce jour, la note de M. Garrigues, de Montarnaud, concernant la question de l'action du sulfate de fer sur la végétation de la vigne.

Il a procédé comme je l'ai fait moi-même par pulvérisation à haute dose, à souche morte et n'a noté aucune différence avec ses souches témoins, alors que mon vieil aramon a été véritablement « ressuscité » après application du procédé. Que faut-il en conclure ! J'avoue ne pas comprendre, à moins que par hasard miraculeux ma vigne ait eu le don de se rajeunir et de se mettre en beauté précisément l'année même où elle était priée de le faire et pour m'être agréable.

Je précise encore qu'après m'avoir donné des rendements remarquables, durant dix ans environ, elle a périclité jusqu'à me laisser penser que sous peu elle devrait sauter, elle a faibli et semblait atteinte de décrépitude. (Je rappelle : 88 comportes en 1926, 90 en 1925, 72 en 1924) et cependant elle est plantée dans un bon sol ; elle se remarque, car elle touche la route et chaque année mon payre était assailli de demandes de bois pour greffer. Pourquoi a-t-elle réagi cette année si ce n'est sous la seule action de l'élément nouveau que je lui apportais. Il faut bien conclure cependant que si un malade s'en va de vieillesse et s'il redevient à la santé et surtout à la jeunesse sans l'intervention du Diable (voyez Faust) après avoir absorbé son remède préconisé par son grand docteur (c'est le cas de M. Coulondre) spécialiste en la matière, que c'est le remède qui est le sauveur.

Il est vrai que je n'ai pas laissé de témoins. En cela, j'ai eu tort. Mais mes témoins, ce sont les années précédentes où malgré les soins et les fumures variées, je n'avais obtenu aucun résultat.

Je n'engage pas ici une polémique, nous sommes tous de bonne foi. Je note le résultat qui me semble acquis et pas plus regrettant que certains de mes collègues vignerons n'aient pas pu enregistrer le même succès. Je vais vendanger cette vigne sous huit jours, elle est plus que jamais luxuriante et chargée de fruits, beaux et gras. Le Mourastel qui le touche est lui aussi de toute beauté, et cependant il avait bien baissé !

Mais au fait, que pense M. Coulondre de ces résultats divergents. Il est le père du traitement, son avis personnel serait précieux à connaître. Pensez-vous qu'il faille recommencer, cette année, sur les mêmes vignes traitées ou une seule dose suffit-elle ?

G. Thomas (Hérault).

On nous écrit d'autre part :

« J'ai beaucoup employé le sulfate de fer sur le bois de taille et celui de l'année précédente en ne négligeant pas les coupes.

Sûrement dans l'année le feuillage était plus vert que celui des vignes

non traitées· Après les résultats obtenus par le procédé Resseguier, cela ne doit pas vous surprendre.

Dans quelques-uns des numéros de votre journal, vous avez inséré des lettres de correspondants disant qu'après l'emploi du sulfate de fer sur la souche ils ont obtenu une végétation beaucoup plus grande.

Cette année, dans notre région, nous avons eu beaucoup trop d'humidité, toutes les vignes ont eu une végétation continuelle que les viticulteurs ont nommée folle, nous ne pouvons pas apprécier sûrement les résultats obtenus avec les engrais et même le sulfate de fer, ce au point de vue de la végétation ».

S. (Gironde).

C'est très exact, les effets des traitements sont peu marqués sur les vignes vigoureuses; ils le sont davantage sur les faibles. Avis aux expérimentateurs d'engrais, de reconstituants et autres produits sauveurs.

Greffage sur racinés

« Comme abonné au *Progrès Agricole*, je me permets de vous demander un renseignement : je voudrais planter une vigne c'est-à-dire le porte-greffe, en novembre et greffer ensuite en avril-mai. Est-ce que je puis faire cette opération sans nuire à la vigueur de la vigne dans l'avenir. »

Le greffage sur place au printemps, quelques mois après la plantation réussit d'ordinaire très bien et d'autant mieux presque que la saison printanière est plus humide et plus froide : c'est le cas assez souvent de la Haute-Garonne. Je veux dire par là que ce greffage réussit mieux en année pluvieuse que le greffage sur plants enracinés depuis un an pratiqué à la même époque.

Notre correspondant peut donc faire l'opération qu'il a en vue. La réussite est meilleure quand le sujet a émis des feuilles d'un centimètre de diamètre.

Seulement les vignes ainsi établies n'ont pas la même allure que celles issues du greffage sur place ordinaire ni même que celles qui sont plantées en greffés-soudés.

Les yeux de ces derniers, qui vont se développer après la plantation, sont nés sur des pousses grêles ; ils donnent eux aussi des pousses grêles, dont les yeux sont encore grêles, mais moins que les premiers. Avec le temps, les rameaux nés successivement chaque année deviennent de plus en plus puissants, et, quand ils ont atteint les dimensions normales, ils acquièrent une fertilité nor-

male, ce qui exige quelques années pour certains cépages-greffons.

La pousse d'une greffe sur place ordinaire provient d'un œil du greffon qui est généralement bien constitué et puissant. Elle se développe aussi très puissamment quand la saison est déjà chaude, fin mai ou en juin par exemple. Les yeux qu'elle porte sont eux aussi bien constitués et par suite très fertiles. Voilà la raison de la grande fertilité des greffes sur place l'année qui suit celle du greffage.

La pousse des greffes sur sujet n'ayant que quelques mois de plantation provient aussi d'un œil de greffon bien constitué, mais elle est plus faible ou plus grêle, le sujet étant encore peu puissant. A la 2e année de greffe, fertilité faible, mais supérieure à celle des greffés-soudés du même âge. A la troisième année de greffe, fertilité intermédiaire à celle des greffés-soudés et à celle des greffes sur place de même âge de plantation.

En tout cas, ces greffes, en raison même de leur développement plutôt lent, doivent recevoir des soins spéciaux, comme du reste les greffés-soudés : sol toujours meuble et constamment exempt de mauvaises herbes. Sulfatages habituels aux plantiers.

Fumure des vignes affaiblies

« Comme les vignes en général sont dépérissantes, les miennes surtout, qui sont en coteau, ont beaucoup souffert ces dernières années, et la production fléchit de plus en plus. Je veux donc les fortifier un peu par les engrais chimiques, car je leur donne à volonté du fumier de ferme, de bergerie, mais je vois que c'est insuffisant.

Donnez-moi je vous prie une formule assez économique donnant les meilleurs résultats. Vous qui surveillez les expériences, vous pourrez me donner les conseils que je vous demande.

Est-ce que le soufre noir que préconise M. Schlœsing peut rendre le service qu'on en attend.

Indiquez-moi aussi, je vous prie, un porte-greffe pour le Couderc 7120 car, directement, il ne fait pas grand chose. Mes vignes sont situées à la Garde-Freinet (Var), dans la chaîne des Maures.

R. (Var).

1° Les engrais organiques employés tardivement amènent souvent dans les années sèches un affaiblissement de la vigne. Les engrais chimiques ne présentent pas cet inconvénient au même degré. Il convient du reste toujours de les employer dans votre région de

bonne heure : à l'automne si l'azote est sous la forme de sulfate d'ammoniaque ; en décembre-janvier s'il est sous la forme nitrate. Cela est indispensable pour les autres éléments potasse et acide phosphorique. La potasse n'agit bien l'année même de son emploi, que si elle peut être dissoute et entraînée dans les profondeurs du sol par des pluies copieuses ; et les pluies copieuses sont évidemment plus fréquentes en hiver qu'au printemps.

Idem pour l'acide phosphorique.

Voici une formule qui pourra donner à ces vignes le coup de fouet dont elles ont besoin :

Nitrate de chaux........................	400 kilos
Scories (ou superphosphate si le terrain est calcaire)............................	400 —
Chlorure de potassium	200 —

2° 7120 exige un porte-greffe vigoureux, donc Rupestris du Lot.

3° Le soufre noir donne généralement des résultats satisfaisants, dans les régions chaudes.

Sur quelques producteurs directs

M. Eugène Mir nous écrit :

« Vous accueillez avec empressement les contributions que vous communiquent vos lecteurs, touchant les défauts ou les qualités des divers Producteurs Hybrides.

Le regretté M. de la Peyrouse m'avait recommandé le S. 4.681, à cause de son immunité complète aux cryptogames et malgré sa production qui n'est que moyenne.

Il regrettait, m'écrivait-il, de ne l'avoir pas propagé plus qu'il ne l'avait fait. J'ignorais qu'il ne l'eût greffé et que cet hybride craignait le calcaire. Or, ayant eu l'imprudence de le planter franc de pied, j'ai constaté dès la première année qu'il se chlorose très fortement, dans des terres qui, il est vrai, accusent en moyenne 26 o/o de calcaire.

Il en est de même et au même degré du Seibel 5.279, dit Aurore ; de S. 6092, ou Grimpeur, qui est très beau greffé ailleurs et aussi de S. 4762 moins chlorosé, mais néanmoins sensible au calcaire. — A greffer.

Par contre, le S. 4.986, dont quelques boutures se sont glissées dans la même plantation, est très vert et produitif franc de pied, malgré les 26 o/o de calcaire dont s'agit. J'ai constaté que ce cépage, qui est greffé dans ma pépinière d'essai sur 93.5 et sur 1202, produit moins que franc de pied.

Dans une récente visite, M. Rives s'applaudissait de l'intéressante expérience que j'ai tentée, en ce qui concerne 4.681, 5.279 et 4.986. L'expérience étant faite, mon distingué ami ne m'en voudra pas, j'espère, malgré l'intérêt qu'elle lui inspire, d'arracher cette petite vigne d'essai, que les voya-

geurs du chemin de fer auront pu considérer au passage (et c'est pour cela que j'avais choisi cet emplacement), en face le pavillon d'entrée, du Parc des Cheminières ».

Quelques hybrides producteurs directs sont sensibles au calcaire, même greffés sur porte-greffes très résistants, tels que Rupestris. C'est le cas de beaucoup de descendants du V. Labrusca et du V. Æstivalis ; et ce défaut existe aussi chez certains producteurs directs qui étaient donnés récemment comme des as. Ce qui est certain aussi, c'est que cette chlorose est justiciable du sulfate de fer ; elle ne doit donc pas trop inquiéter.

L. Ravaz.

ÉCONOMIE DU BASSIN POTASSIQUE ALSACIEN

Les sources de potasse dans le monde. — Les engrais potassiques n'ont commencé à être employés qu'au début de la seconde moitié du XIXe siècle, après que Liebig eut établi sa théorie minérale et montré la nécessité de fournir aux plantes les éléments minéraux dont elles ont besoin. On utilisait, il est vrai, depuis des siècles, la potasse sous forme de cendres de bois, mais c'était d'une façon purement empirique, et sans s'expliquer pour quelles raisons ces cendres donnaient de bons résultats.

La première source importante de potasse fut constituée par le gisement de Stassfurt où dès le XIIe siècle on a extrait du sel ordinaire des eaux des salines. En 1839, des sondages y furent entrepris pour reconnaître le gisement de sel, mais on faillit abandonner l'exploitation parce que celui-ci renfermait de trop grandes quantités de potasse qui étaient considérées comme une impureté. On décida néanmoins de commencer l'extraction et en 1851 deux puits furent forés.

Au début de l'exploitation, les sels de potasse furent entassés à l'entrée de la mine, inutilisables. Quelques années plus tard, la situation changea lorsqu'on commença à employer les sels de potasse en agriculture. Depuis lors, leur usage s'est considérablement développé et l'industrie de la potasse a pris une importance exceptionnelle en Allemagne, où l'on a découvert, en faisant des sondanges dans diverses régions, que le gisement s'étend sur une grande superficie.

C'est en 1904, que l'on découvrit en Alsace, près de Mulhouse, la présence d'un important gisement de sylvinite (mélange de chlorure de potassium et de chlorure de sodium).

On trouve également de la potasse en divers points dans le monde, et on en exploite des gisements plus ou moins importants en Espagne, à Suria ; en Pologne, aux environs de Kaluzz et en Erythrée, près de Dallol. Il y a quelques années, on a signalé un gisement au Texas (Etats-Unis, et plus récemment encore on en a découvert un autre en Russie, dans la région de Solikamsk.

Les gisements souterrains ne sont d'ailleurs pas les seules sources de potasse. On exploite en Amérique certains lacs salés renfermant des sels potassiques sous forme de solutions plus ou moins concentrées, on projette d'exploiter la potasse des lagunes de Tripolitaine et des eaux de la Mer Morte.

Enfin, la potasse est extraite des vinasses de betteraves, du suint de la laine des moutons, des algues, des poussières des hauts-fourneaux et des fours à ciments, etc... On en obtient également en traitant certains silicates ; c'est ainsi qu'il existe une industrie italienne de la leucite, et qu'aux Etats-Unis, on traite l'alunite des sables verts et certains schistes.

Ces sources secondaires de potasse furent surtout exploitées au cours de la guerre, alors que les Américains ne pouvaient recevoir de potasse allemande. Mais depuis que les exportations d'Allemagne et d'Alsace ont repris, ces industries tendent à diminuer considérablement. Actuellement les producteurs de potasse, à beaucoup près les plus importants, sont l'Allemagne et la France.

Le gisement alsacien. — Avant 1914, l'Allemagne possédait un véritable monopole de la potasse puisque presque tous les gisements étaient groupés sur son territoire ; mais, après l'armistice, la situation fut changée du fait du retour à la France de l'Alsace qui lui apporta l'important bassin potassique des environs de Mulhouse.

Ce gisement, tel qu'il est actuellement reconnu, renferme 300 millions de tonnes de potasse pure (K^2O) et s'étend sur environ 20 Km² au nord-ouest de Mulhouse, entre cette dernière ville, Cernay, Ensisheim et Soultz. Des sondages effectués récemment ont montré que le bassin s'étend au delà de ces limites, et récemment une nouvelle concession a été accordée dans la région de Blodelsheim, vers le Rhin. D'autre part, des sondages ont montré qu'il se prolongeait au nord des concessions actuelles.

Le gisement alsacien est constitué exclusivement par de la sylvinite, c'est-à-dire un mélange de chlorure de potassium et de la chlorure de sodium, avec une très faible quantité de chlorure de magnésie — (moins de 1 o/o) — et de sulfate de chaux. Ce minéral se présente dans deux couches séparées entre elles par une vingtaine de mètres de sel gemme. La couche supérieure, d'une puissance de 1 à 1.50 m. a une teneur de 35 à 40 o/o de chlorure de potassium, soit 23 à 25 o/o de K^2O. La couche inférieure, dont la puissance varie entre 2.50 à 5 m. a une richesse un peu plus faible qui correspond à 24 32 o/o de KCl (15 à 20 o/o de K^2O).

Historique des Mines de potasse d'Alsace. — Le gisement potassique d'Alsace fut découvert en 1904, par un industriel alsacien, M. Joseph Vogt, qui recherchait de la houille ou du pétrole aux environs de Mulhouse, il ne rencontra ni l'un ni l'autre, mais eut la bonne fortune de trouver un important gisement de potasse.

Il chercha alors une aide financière pour poursuite ses travaux. Il fit appel aux français et aux alsaciens qui, malheureusement, ne répondirent que trop timidement à son appel. Il fut alors s'adresser à une Société allemande pour constituer la Société minière dite « Gexerkschaft Amélie ». De nouveaux sondages furent effectués qui firent reconnaître l'existence du gisement. En 1908, on fonça le premier puits et l'extraction put commencer en février 1910. En en 1911, la « Gexerschaft Amélie » céda toutes ses concessions au « Deutsche Kaliwerke » à Dernterode, société par actions au capital de 30.000.000 de marks.

La Société Amélie n'avait pas délimité complètement le bassin, M. Vogt se remit à nouveau en campagne et put, cette fois, intéresser à sa cause des alsaciens et des français. C'est ainsi que fut créée la Société des Mines de Kali Ste-Thérèse, essentiellement alsacienne et française. Le reste des concessions, soit environ les 2/3 du bassin, appartenait à des maisons allemendes.

Pendant la guerre, M. Fernand Vogt, directeur général du groupe français, fut incarcéré puis envoyé en Allemagne par les autorités militaires allemandes et Ste-Thérèse tomba sous la coupe de l'ennemi qui nomma un commissaire de contrôle allemand. A l'armistice, par suite du retour de l'Alsace à la France, la Société de Kali Ste-Thérèse fonctionna à nouveau et M. Fernand Vogt reprit sa direction. Les mines allemandes furent mises sous séquestre. Ultérieurement elles furent rachetées par l'Etat français et elles constituent actuellement les « Mines Domaniales de Potasse d'Alsace ». Leur amodiation n'est d'ailleurs pas encore réglée, et, actuellement, un projet de loi est en instance devant les Chambres.

Développement des ventes d'engrais potassiques. — Depuis l'armistice l'industrie alsacienne de la potasse a pris un essor considérable qui est indiqué par les statistiques suivantes relatives à l'extraction :

1913........................	350.000	tonnes de sel brut
1919........................	592.000	— — —
1920........................	1.221.513	— — —
1921........................	903.134	— — —
1922........................	1.326.726	— — —
1923........................	1.577.736	— — —
1924........................	1.664.606	— — —
1925........................	1.926.348	— — —
1926........................	2.317.954	— — —

Cet accroissement de la production a été la conséquence de demandes de plus en plus considérables de la part de l'agriculture française et étrangère. L'augmentation de la demande est elle-même due, en grande partie, à la propagande effectuée par la Société commerciale des Potasses d'Alsace, organe de vente des Mines Domaniales et de Kali Ste-Thérèse.

En 1913, la France n'a consommé que 33.000 tonnes de potasse pure. Depuis l'armistice les ventes y ont été les suivantes :

en 1919........................	47.073	tonnes de K^2O
— 1920........................	86.192	— —
— 1921........................	54.453	— —
— 1922........................	64.586	— —
— 1923........................	80.767	— —
— 1924........................	94.384	— —
— 1925........................	119.160	— —
— 1926........................	151.498	— —

Malgré cette augmentation considérable, l'emploi des engrais potassiques en France est loin d'être aussi généralisé qu'il devrait l'être.

Les agronomes admettent, en effet, qu'on doit restituer au sol, sous forme d'engrais, la quantité d'éléments fertilisants azote, (acide phosphori-

que, potasse) et quelquefois chaux que les récoltes ont exportée. Or, on peut calculer que la quantité de potasse enlevée chaque année de notre sol par les récoltes, représente approximativement 1.150.000 tonnes de potasse pure (K^2O) Même en admettant que le fumier et les engrais orgaques restituent une partie de cette potasse, il n'est pas exagéré de dire que si l'ensemble du sol français était cultivé d'une façon simplement normale, c'est-à-dire, si on lui restituait chaque année la quantité d'engrais suffisants pour empêcher son appauvrissement, c'est au moins 600.000 tonnes de potasse pure qu'il faudrait utiliser.

Si l'on compare la consommation d'engrais phosphatés et d'engrais potassiques en France, on est frappé de la disproportion considérable qui existe entre les deux.

L'agriculture française consomme environ 460.000 tonnes d'acide phosphorique, alors qu'en 1926 elle n'a consommé que 150.000 tonnes de potasse pure, c'est-à-dire trois fois plus d'acide phosphorique que de potasse.

Or, on peut admettre, dans la pratique courante que, pour l'ensemble des cultures, on doit utiliser, dans la fumure, au moins autant de potasse que d'acide phosphorique. Si donc, les engrais potassiques étaient employés sur la même échelle que les engrais phosphatés, c'est 460.000 tonnes de potasse qui devraient être utilisées annuellement en France.

Le chiffre de 600.000 tonnes que nous avons indiqué n'est donc pas exagéré, il est plutôt au-dessous de la vérité. Il faut remarquer, en effet, que les engrais phosphatés, malgré leur emploi généralisé, sont loin d'être utilisés comme ils devraient l'être dans une culture rationnelle, et il n'est pas douteux que leur consommation ira encore en augmentant.

D'ailleurs, si l'on considère certains pays étrangers, on constate que la consommation de potasse y est encore plus considérable que celle que nous venons d'indiquer comme possible en France et qui correspondrait à une consommation moyenne de 16 kg 500 de potasse pure par hectare de terre cultivée, alors qu'elle n'est que de 4 kg. 200 actuellement. C'est ainsi qu'en Allemagne, l'agriculture consomme 23 kg de potasse pure et la Hollande 29 kg par hectare de terre cultivée. Il n'est pas douteux que l'excellence des rendements obtenus dans ces pays tient au large emploi que les agriculteurs font des engrais chimiques et notamment de la potasse.

Un autre fait mérite d'être signalé. Depuis longtemps on a constaté que l'emploi des engrais potassiques à fortes doses donne, dans la majorité des cas, des résultats surprenants. Récemment, dans une communication au V[e] Congrès de Chimie industrielle, M. Haumont a étudié le problème et a donné une explication de ces faits. Nous n'examinerons pas sa théorie en détail, mais nous en retiendrons l'essence, à savoir que souvent il est intéressant d'employer les engrais potassiques à fortes doses. D'ailleurs, cela entre de plus en plus dans la pratique courante et nous pouvons signaler notamment, que dans toutes les régions de culture avancée (Belgique, Hollande, nord de la France, régions viticoles du Midi, régions de cultures maraîchères) on fait usage de fortes doses de potasse.

Tout cet ensemble de faits prouve amplement que la consommation des engrais potassiques va progresser en France d'une façon considérable.

Quelle peut être l'importance de cette progression ?

Si l'on considère la progression des ventes de potasse en France depuis 1919 jusqu'à 1925 on constate que la consommation a doublé tous les quatre ans. Il n'est pas douteux que cette progression se maintiendra encore à

un taux élevé, pendant un certain temps, du moins, jusqu'à ce qu'on atteigne un chiffre voisin de celui de la consommation des engrais phosphatés. Ce chiffre, qui n'a rien d'exagéré, sera vraisemblablement assez vite atteint, puis dépassé.

Si l'on considère maintenant l'étranger, la consommation de potasse progresse également, quoique d'une façon moins considérable qu'en France. Sur le marché étranger, le Kalisyndikat et la Société commerciale des Potasses d'Alsace étaient autrefois en concurrence ; mais récemment un accord a été conclu qui va permettre à ces deux grands organismes de consacrer tous leurs efforts à l'augmentation de la consommation de la potasse

Il n'est pas douteux que dans ces conditions, le plus brillant avenir est rélervé aux Mines de Potasse d'Alsace qui sont capables de suivre cet accroissement des ventes puisqu'elles pourraient suffire, à elles seules, à à satisfaire les demandes pendant plusieurs centaines d'années même si ces demandes étaient 10 fois plus fortes qu'aujourd'hui.

ROUSSET,
Ingénieur agronome.

RÉSULTATS OBTENUS DANS LES CENTRES OLÉICOLES

DE L'OFFICE RÉGIONAL AGRICOLE DU MIDI

Campagne 1926

Les essais sont toujours poursuivis dans les centres oléicoles établis dans les milieux suivants :

Alpes-Maritimes, à Vence.
Var, à Lorguès (domaine départemental de Ste-Foy).
Bouches-du-Rhône, à La Fare.
Gard, à Lédenon.

Ils envisagent les recherches suivantes :

1° essais avec engrais complets ;
2° essais avec engrais simples ;
3° essais sur façons culturales ;
4° essais comparatifs de tailles ;
5° essais sur maladies et spécialement contre le dacus ;
6° essais sur régénération d'oliviers ;
7° essais de nouvelles variétés d'oliviers.

La végétation des oliviers en France en 1926

A la suite d'un hiver (1925-1926) assez humide, la végétation des oliviers au début de l'année fut de toute beauté et, tout faisait espérer une récolte abondante.

La floraison fut très belle, mais « comme souvent » le temps défavorable fin mai et, « comme toujours » le manque de vitalité de trop nombreuses plantations, occasionnèrent une forte coulure ; de ce fait la récolte fut déficitaire.

Nous sommes persuadés, que si au lieu de posséder des plantations constituées par des arbres ne vivant souvent que par leur écorce, ne connaissant que rarement les fumures, on possédait des oliveraies formées de jeunes arbres, les fleurs n'avorteraient pas aussi facilement et la prospérité régnerait dans les milieux oléicoles.

Dans les contrées où l'on soigne bien les oliviers (Vallée des Baux, Nyonsais, régions où l'on produit les olives vertes pour la confiserie et certaines contrées de la Provence et des A.-M.) les récoltes sont plus régulières et à l'heure actuelle, très rémunératrices, autant peut-être que d'autres cultures, plus en honneur, et ayant sur ces dernières l'avenir de débouchés toujours assurés.

La multiplication rapide des huileries coopératives, en permettant aux oléiculteurs de bénéficier de la totalité des produits obtenus de leurs olives (produits directs et sous-produits) nous montre tous les jours que la création d'une coopérative correspond toujours à un meilleur entretien des plantations.

Dans les centres oléicoles, nous avons de bonnes récoltes, supérieures partout aux productions avoisinantes et, petit à petit, les méthodes mises en pratique dans les centres d'études sont adoptées par de nombreux oléiculteurs.

Essais avec engrais

Les doses d'engrais employés sont les suivantes : sulfate d'ammoniaque, 0 k. 700 à 1 k.; superphosphate, 1 à 3 k.; chlorure de potassium, 0 k. 500 à 0 k. 800 ; tourteaux, 5 à 6 k.; fumier, 50 à 70 k.; ces chiffres s'entendent par souche d'olivier.

Par conséquent un arbre qui reçoit un engrais chimique complet aura besoin de : sulfate d'ammoniaque, 0 k. 700 à 1 k. ; superphosphate, de 1 à 3 k.; chlorure de potassium, de 0 k. 500 à 0 k. 800 selon la grosseur des arbres.

La parcelle avec engrais verts, reçoit avant le semis de la légumineuse, 5 k. de superphosphate et 1 k. 500 de chlorure de potassium par are.

Tous les engrais sont toujours répandus sur la surface couverte par l'olivier, avant récolte dans les milieux où celle-ci est tardive, après récolte dans les autres milieux.

Tous les essais sont faits sur des carrés contenant de 15 à 30 oliviers.

1° Essais avec engrais complets

Récolte par arbre en kilos d'olives

Centres	Témoins 1	Fumier 2	Engrais verts 3	Engrais chimiques complets 4	Engrais chimiques et fumier 5	Différence entre les parcelles 1 et 5
—	—	—	—	—	—	—
La Fare..	4k270	5k500	4k300	6k500	8k850	4k580
Lédenon..	10 380	24 600	10	24 750	28 400	18 020
Lorgues ..	3 030	10 060	6 950	9 850	12 600	9 570
Vence....	17 350	32 500	25	37 500	39 850	22 500

Nous devons reconnaître que les engrais verts ne nous donnent, depuis le début de nos opérations, que des résultats médiocres. Cela doit tenir à l'époque tardive du semis, toujours après récolte des olives, ce qui ne permet pas à la légumineuse d'acquérir tout son développement avant l'enfouissage, qui forcément doit se faire avant les chaleurs, car à partir de ce moment, il ne faut pas songer aux labours dans les oliveraies.

2° Essais avec engrais simples

Ces essais sont faits sur des parcelles toujours peu éloignées des premières, mais constituées souvent par des terrains ou des arbres de nature différente.

Dans les deux essais, le témoin sert parfois aux essais avec engrais complets et engrais simples.

Récolte par arbre en kilos d'olives

Centres	Témoins 1	Sulfate d'ammoniaque 2	Tourteaux 3	Sulfate d'ammoniaque et chlorure de potassium 4	Sulfate d'ammoniaque et superphosphate 5	Superphosphate et chlorure de potassium 6	Engrais chimiques complets 7
—	—	—	—	—	—	—	—
La Fare.	4k270	6k800	7k600	9k600	7k465	6k465	10k400
Lédenon.	5	6 950	15	11 450	11 300	8 750	16 080
Lorgues .	3 030	7 200	8 250	6 500	8	3 900	12 600
Vence...	17 350	25 250	22	22 250	31 500	24 600	37 500

Augmentation de récoltes entre les parcelles témoins et les parcelles avec engrais complets :

La Fare..... 6 k. 130 d'olives
Lédenon.... 11 k. 080 —
Lorgues .... 9 k. 570 —
Vence...... 20 k. 150 —

La dépense des engrais pouvant être évaluée de 3 fr. 50 à 4 fr. pour les engrais chimiques complets et de 5 fr. 50 à 6 fr. avec fumier et engrais

chimiques, il est facile de voir le bénéfice réalisé, sachant que les olives d'huilerie se sont vendues de 1 fr. 65 à 1 fr. 80 en moyenne le kilo.

Le bénéfice réalisé est parfois très élevé et toujours très intéressant.

Nota. — Nous entreprenons cette année des essais spéciaux en employant des doses massives de chlorure de potassium et de nitrate de soude sur oliviers ; nous mentionnerons dans notre rapport en 1928, les résultats que ces essais spéciaux nous aurons donnés.

3° Essais comparatifs sur tailles annuelles et bisannuelles

Les oliviers sont ordinairement taillés tous les 2 ans et de ce fait, on perd volontairement une récolte tous les 2 ans.

L'olivier ne produisant ses fruits que sur le bois de 2 ans, il donnera avec la taille bisannuelle, une année, des rameaux, l'année suivante, des fruits sur ces rameaux.

Si au contraire, on élague seulement les arbres tous les ans, en vue de favoriser l'aération et la pénétration de la lumière à l'intérieur de ces ramifications et de supprimer les rameaux en surnombre, les récoltes peuvent devenir annuelles.

Elles seront nulles une fois tous les 5, 6 ou 7 ans, c'est-à-dire l'année où l'on fera une taille plus sévère ; c'est le cas qui s'est produit cette année à Lédenon.

Résultat des essais en 1926. — Récolte par arbre en kilos d'olives

Centres oléicoles	Taille annuelle	Taille bisannuelle
La Fare........	5 k.	6 k. 050
Lédenon.......	0 k. (taille)	10 k. 150
Lorgues........	11 k. 600	9 k. 120
Vence..........	26 k. 250	29 k. 250

Récapitulation des résultats dans les deux centres où ces essais sont poursuivis depuis 6 ans. (Récolte par arbre en kilos d'olives)

Années	*Centre de Lédenon* (Gard)		*Centre de La Fare* (B.-du-Rh.)	
	Taille annuelle	Taille bisannuelle	Taille annuelle	Taille bisannuelle
1921	12k 390	14k 900	12k 800	9k 400
1922	2 080	1 230	4 060	2 010
1923	11 800	2 800	10 940	8 230
1924	16 600	11 100	2 700	1 500
1925	27 700	20 800	4 400	1 400
1926	0	10 150	5	6 050
Totaux......	70 570	60 980	39 900	28 590
Moyenne par an et par arbre....	11 760	10 160	6 650	4 765

Malgré la taille complète des arbres élagués annuellement à Lédenon, la production est toujours en faveur des oliviers éclaircis tous les ans.

Cette opération est toute bénéfice, car le temps passé toutes les années dans une oliveraie dont les arbres sont éclaircis tous les ans, n'est pas supérieur à celui exigé par une taille bisannuelle.

4° Essais sur les opérations culturales

L'influence des opérations culturales ne semble pas avoir, en dehors du labour d'hiver, destiné à faciliter l'aération du sol et, à permettre aux terres de retenir une plus grande quantité d'humidité, une importance considérable et, comme les années précédentes, la végétation et les récoltes sont identiques dans les parcelles ayant reçu deux labours, un en automne, un en hiver et celles ayant reçu un seul labour d'automne et deux hersages au cours de l'été.

Il est entendu que dans les centres oléicoles, où il est fait une guerre de tous les instants aux mauvaises herbes, l'influence des façons culturales n'a peut-être plus l'importance de ce qu'elle aurait dans les oliveraies, dont le sol est mal ameubli.

D'autre part, les racines de l'olivier s'enfoncent à des profondeurs si grandes dans le sol, que le végétal souffre moins, que bien d'autres espèces arbustives, de la sécheresse.

Le propriétaire doit être guidé dans le choix du mode d'opérations culturales, d'abord par l'économie et la rapidité des opérations, mais il ne doit pas perdre de vue que le labour d'automne doit ouvrir largement la terre pour faciliter la pénétration des eaux de pluie ; que les pieds des oliviers, là où on ne peut passer la charrue, doit être pioché à bras, les souches bien débarrassées de tous les gourmands, que lés mauvaises herbes doivent être détruites le plus souvent possible par un deuxième labour de printemps si c'est nécessaire au lieu d'un hersage, mais que les années très chaudes et sèches, un hersage s'impose au cours de l'été, pour enrayer l'évaporation de l'eau contenue dans le sol.

(A suivre) J. Bonnet,
Directeur du Service de l'Oléiculture.

LE CONGRÈS AGRICOLE D'EMBRUN

UNE IMPORTANTE MANIFESTATION RURALE

L'Union des Alpes et Provence, qui groupe la plupart des Syndicats et Associations agricoles de la région méridionale, a tenu le 4 septembre son 25e Congrès, à Embrun, capitale des Alpes, aux pieds des monts altiers entre lesquels coule la Durance capricieuse.

Le Congrès s'ouvre à 9 heures par un discours du président, M. R. Gavoty, qui rappelle le brillant congrès tenu dans cette même ville à la veille de la

guerre, évoque la mémoire du regretté président du Syndicat, Auguste Thouard, animateur et poète du terroir, puis expose le but d'organisation professionnelle poursuivi par l'Union depuis 30 ans, indique les résultats magnifiques déjà obtenus (plus de 1.200 associations affiliées à l'Union Régionale, plus de 6.000 syndicats et plus de 12.000 mutuelles affiliés à l'Union Centrale qui groupe près de 2 millions d'agriculteurs, et termine par un hommage à l'opiniâtre labeur des hauts alpins.

Les importants rapports qui sont ensuite présentés mériteraient une plus longue analyse que celle limitée par la place qui nous est mesurée.

D'abord M. Estrangin examine l'ensemble du bassin de *la Durance* : affluents, canaux, barrages et usines hydro-électriques ainsi que le régime des eaux et leur rôle bienfaisant sur l'ensemble de la Provence au point de vue alimentation, irrigation, force motrice. Il montre comment notre grande rivière provençale donne non seulement à son bassin mais à tous les départements de Provence, une sorte d'unité économique, qui crée entre les populations qui y résident des liens étroits de solidarité. Il examine ensuite quelles peuvent être les améliorations (et elles seraient considérables) du régime des eaux, des irrigations et des forces motrices. Il fait appel, pour cette grande œuvre, que l'éloignement de la guerre nous permet enfin d'envisager, à toutes les forces économiques de la région : agriculture, industrie, commerce, corps élus et administrations publiques. Il conclut par un vœu tendant au rapprochement effectif des grandes collectivités, pour travailler suivant un plan d'ensemble conçu d'après des principes de justice et dominé par le souci de l'intérêt général.

M. Mallet, directeur des Services vétérinaires du département des Hautes-Alpes, engage ses compatriotes à s'adonner *à l'Elevage rationnel du mulet*, susceptible de leur donner de très considérables bénéfices, beaucoup plus élevés que ceux qu'ils en retirent actuellement. M. Dastrevigne, président de la Chambre d'agriculture, entretient son auditoire *du reboisement et du regazonnement des montagnes* de façon à réduire puis à supprimer les torrents et les inondations désastreuses ; il montre que l'élevage des troupeaux n'aura pas à souffrir de ces intelligents travaux, qui sont d'ailleurs acceptés par la population pastorale depuis qu'au lieu de chercher à les lui imposer par voie d'autorité on a procédé par la persuasion. M. Hidoux, directeur des Services agricoles, a donné à ses compatriotes des indications précieuses *sur la Culture de la Prune*, qui est un des produits principaux du département ; il leur conseille d'abandonner la fabrication des pistoles et pruneaux fleuris obtenus par la dessiccation et par la plongée en eau bouillante des prunes fraîches — opérations qui exigent une main-d'œuvre considérable et onéreuse — mais de traiter les fruits comme dans l'Agenais, par étuvage, ou de les transformer en pulpes pour la confiserie. Ce rapport ouvre un nouveau champ à l'activité syndicale, la création de coopératives d'étuvage et de fabrication de pulpes.

Revenant aux questions d'intérêt général, le Congrès entend un rapport de M. Léon Eymard, avocat à la cour d'Aix, ancien bâtonnier, qui, remplaçant au pied levé M. Lapierre, secrétaire général des Associations agricoles du Plateau Central, étudie la question de *l'Electrification rurale*. Celle-ci ne peut pas être réalisée par un coup de baguette magique, comme on l'avait fait espérer, après la guerre, aux agriculteurs. Les difficultés budgétaires ne permettent pas à l'Etat d'assumer une dépense qui se solderait par un déficit d'exploitation d'au moins 50 o/o. Cependant le problème ne doit pas être

délaissé, il doit seulement réunir sa solution, d'une part, par zones géographiques et, d'autre part, par la collaboration financière combinée de l'Etat, des départements, des communes et des usagers. Les Pouvoirs Publics ne peuvent pas, en effet, se désintéresser d'une question qui a une portée économique et sociale considérable. Il faut pour retenir le paysan à la terre, améliorer ses conditions d'existence, alléger son effort physique et rendre plus confortable son habitation. L'Etat doit donc s'imposer un sacrifice, exactement comme lorsqu'il crée une ligne téléphonique ou un chemin qui « ne paieront pas » ou comme lorsqu'il impose à une Compagnie de chemin de fer de construire une ligne d'intérêt général dont l'exploitation sera déficitaire. Donc, subventions à fonds perdus et avances de fonds à bas intérêts et à remboursement éloigné. Par ailleurs, concours financier des usagers sous forme de souscriptions à des obligations produisant un intérêt de 4 à 5 o/o. Il semble que c'est par des syndicats de communes que la réalisation de l'électrification rurale, peut, le plus utilement être poursuivie. Un vœu dans ce sens, proposé par le rapporteur, est adopté à l'unanimité.

M. Bienvenu expose ensuite le régime de *la Loi sur les Accidents professionnels étendus à l'agriculture* et préconise la création de Mutuelles d'Assurances contre les Accidents du travail affiliés à la Caisse Régionale des Alpes et de Provence qui est elle-même réassurée à une organisation centrale, ce qui donne aux assurés toute sécurité.

A la suite de ces rapports sont discutés et votés à l'unanimité divers autres vœux, notamment :

Incendie de forêts : Que les Pouvoirs Publics se préoccupent de fournir d'urgence aux régions sinistrées et dans des conditions acceptables la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour l'utilisation, en temps voulu, des bois incendiés, en obtenant de l'Italie l'autorisation d'une émigration passagère et en garantissant le retour et la non naturalisation de cette main-d'œuvre de secours ; de faciliter l'écoulement des bois en réservant aux régions sinistrées les marchés spéciaux des mines de charbons, des P. T. T. des Travaux Publics, etc... ; de limiter momentanément les importations de bois de pins et en réservant autant que possible les exportations aux régions sinistrées ; de dégréver pendant 30 ans les surfaces brûlées de tout impôt.

Droit de douane sur les blés étrangers : Que le droit de douane sur l'entrée en France des blés étrangers soit porté à 35 francs afin d'assurer la protection de la culture nationale.

Pâturages alpestres : Que l'Administration des eaux et forêts examine avec bienveillance les demandes d'utiliser, pour faire paître les moutons, les « parcours » pour lesquels cette autorisation peut être donnée sans inconvénient.

D'autres vœux sont également adoptés relatifs à *la protection contre la fraude de l'eau de fleurs d'orangers naturelle, à la suppression des droits appliqués à la vente des petits flacons d'essence de lavande*, etc...

Après l'apéritif d'honneur, offert par le Syndicat de l'Embrunais, les congressistes vont s'asseoir au banquet qui est servi sous le préau de la cour du collège. Au dessert, des toast éloquents sont portés par MM. Rougon, maire d'Embrun ; Gavoty, président de l'Union ; Ottaviani, chef de cabinet, réprésentant M. le Préfet ; Bouchet, président du syndicat ; Hidoux, directeur des Services agricoles ; Dastrevigne, président de la Chambre d'agri-

culture des Htes-Alpes ; Fret et Eymard, vice-présidents de l'Union, un paysan et un représentant de la presse. Le congrès se termine enfin par la distribution des récompenses suivantes : Une médaille de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population, M. Mathieu Blanc, des Crottes (H.-A.). Médailles d'agent de l'Union : M. Alexandre Astrieud, secrétaire des Mutuelles accidents et incendie de Laragne (H.-A.) ; M. Ferdinand Davin, secrétaire de la Mairie des Crottes (H.-A.) ; M. Curnier, président du Syndicat et des Mutuelles accidents et incendie de Mison (B.-A.). Médailles de bronze : MM. Mollin, secrétaire de la Mutuelle accidents de St-André, d'Embrun ; Marcel Gendre, à Beauvillard ; Henri Peytral, président de la Mutuelle de Seyne-les-Alpes (B.-A.).

Le mot de la fin fut dit par un paysan qui souhaita l'union et la collaboration de tous dans l'organisation professionnelle agricole mieux comprise et pour une défense raisonnée et plus active des intérêts des populations rurales toujours inlassables au travail, toujours fidèles à la terre.

N***.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Chambre d'Agriculture du Rhône. Foire agricole d'automne de Lyon.— La Chambre d'Agriculture du Rhône appelle l'attention de tous les agriculteurs de la région Lyonnaise sur la foire agricole d'automne, qui doit avoir, cette année, une importance et un éclat tout particuliers.

Dans le Palais de la Foire de Lyon, se trouveront réunis des collections de plantes, de fleurs, de fruits et de légumes de toute nature et de toute beauté, des spécimens rares, des expositions de tous genres, y compris la chasse, la pêche, le commerce agricole, une exposition de vins qui promet d'être remarquable...

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. accorde des avantages considérable en faveur des exposants, qui, pour tous renseignements, peuvent s'adresser à son Exploitation (Service agricole) 20, boulevard Diderot, Paris.

La Chambre d'Agriculture espère que l'agriculture du département y sera représentée par des produits nombreux et intéressants.

Exposition Régionale de tous les animaux et Produits de la Basse-Cour, de Chèvres Laitières, de Matériel d'Aviculture et d'Apiculture, organisée à DRAGUIGNAN (garage Mazoullier), Avenue Carnot, les 11, 12 et 13 novembre 1927. — ARTICLE PREMIER. — Tous les éleveurs d'animaux de basse-cour, professionnels et amateurs, tous les propriétaires de chèvres laitières, toutes les personnes désirant exposer du matériel avicole et apicole et résidants dans la 8me Region Agricole (Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Ardèche, Gard, Aude, Hérault, Pyrénées-Orientales, Corse) sont invités à y prendre part.

ART. 2. — Une commission spéciale désignée par la Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var pourvoit à l'organisation, aux besoins et aux détails de l'Exposition.

Elle a surtout ce qui concerne l'organisation de l'Exposition un droit absolu d'apppéciation et de contrôle.

Elle refuse l'admission de tout ce qui, sous quelque rapport que ce soit, ne leur paraît pas devoir y figurer.

Elle fait exécuter rigoureusement les prescriptions du Règlement.

ART. 3. — Les bulletins d'inscription et demandes de renseignements devront être adressés au siège de la Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie du Var, 8, rue Nationale, à Draguignan, avant le 25 octobre 1927, dernier délai.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Amélioration des relations avec la Corse

La Cie Fraissinet, dont les paquebots assurent les relations du Continent avec la Corse, réalise, par étapes, un vaste programme d'améliorations de sa flotte, afin de mettre en concordance, aussi rapidement qu'il est possible, ses services maritimes avec la nouvelle et récente convention maritime.

Depuis le 15 août, la vitesse du « Général Bonaparte » a été portée à 15 nœuds de jour, à 14 nœuds de nuit ; un effort parallèle a été demandé au « Liamone ». De ce fait, les traversées de Marseille et de Nice à Bastia se trouvent être réduites respectivement à 14 heures au lieu de 16, et à 8 h. 15 au lieu de 9 h. 30. D'autres gains de même ordre seront prochainement réalisés dans la durée de la traversée du « Corte II » entre Nice et Ajaccio.

Par son climat exceptionnel, et ses charmes variés, l'Ile de Beauté réalise ce paradoxe d'être en toute saison la terre d'élection du tourisme. Elle ne pourra l'être désormais que davantage, puisque les nouveaux horaires de la Cie Fraissinet la rapprochent du Continent.

Il est rappelé que les Circuits d'autocars P.-L.-M. en Corse, dont le succès s'est encore considérablement développé cette année, continueront à fonctionner jusqu'au 30 novembre sans interruption.

BULLETIN COMMERCIAL

PARIS. — **Bercy et Entrepôts**. — Du *Moniteur Vinicole*. — Au cours de la huitaine écoulée, il ne s'est pas traité d'affaires importantes dans les Entrepôts parisiens. Les acheteurs se maintiennent toujours dans une expectative prudente. De gros à gros, on ne passe que de petits ordres, dont beaucoup ne portent que sur quelques demi-muids. Il y a fort longtemps qu'un tel morcellement des achats ne s'était produit et il convient de l'attribuer au désir d'éviter de faire des provisions tant soit peu importantes.

Des wagons-réservoirs de vins nouveaux ont été reçus, et d'autres arriges, plus nombreux, sont attendus. Naturellement, les premiers vins étaient fort acides et de faible degré, provenant de raisins vendangés à peine mûrs. On les emploie en coupages pour rafraîchir des vins vieux.

On a traité, de gros à gros, des vins vieux du Midi, faisant 9°, de 250 à 255 fr. l'hecto en magasin, et des 10°, de 260 à 265 fr. Des vins nouveaux de 8° couverts ont été vendus à 240 fr. et des alicantes-bouschets pesant 8° ont trouvé preneur à 250 francs.

Le commerce de détail aurait peut-être tendance à achéter avec un peu plus de suite. Toutefois, les ordres sont encore bien timides car les clients s'attendent à une détente prochaine dans les cours. Les commandes sont limitées chacune à quelques fûts, avec livraison immédiate, car on attend d'avoir épuisé les disponibilités avant de se réapprovisioner. Les transactions avec le détail se font sur la base de 270 fr. pour des vins de 9°

La baisse affichée dernièrement a peut-être rendu un peu de ton à la consommation, mais c'est encore imperceptible et la température actuelle n'est pas faite pour la favoriser. Des vins de 9° sont offerts à 2 fr. 65 la bouteille Saint-Galmier et des blancs à 3 fr. 25 et 3 fr. 50 le litre suivant qualité et degré.

GARD.— **Nimes.** — *Cours de la Commission officielle :*

Vins rouges	Cours en 1926	Cours du 19 sept.	Cours du 26 septembre
8°			
8 à 9°		Pas de	
9 à 10°	12,50 à 13 fr. 50		Pas de
11°	le degré	cote	cote
11 à			
Costières			
Rosé, Paillet, gris	13 à 13 fr. 50 le d.		
Blanc Bourret			
Blanc Picpoul			

HÉRAULT. — **Montpellier.** — *Bourse de Montpellier.*

Vins rouges	Cours en 1926	Cours du 20 septembre	Cours du 27 septembre
8°1/2			Vins vieux
9°			
10°		215 à 240 fr.	215 à 240 fr.
11°			
Rosé	13 à 15 fr. le d.		
Blanc de blanc	14 fr. le d.		

Récolte 1927, rouge, 7 à 10 degrés 5, 120 à 185 fr. ; rosé, 9 à 10 degrés 1/2, 170 à 190 fr.

Montpellier. — (*Vin nouveau*). — Le Syndicat de Montpellier-Lodève nous communique les ventes suivantes qui viennent de lui être signalées :

Lattes, vin rouge nouveau 8°, 180 hectos à 144 fr. ; Poussan, vin rouge nouveau 10°, 85 hectos à 180 fr. ; Mèze, vin rouge nouveau 9°6 à 190 fr. et 9°8 à 200 fr. (260 hectos) ; Mèze, vin rouge nouveau 10°4, 150 hectos à 200 fr.

Plaissan : 150 hectos, vin rouge, 10 degrés 190 fr. ; 120 hectos, vin rouge, 10 degrés, 190 fr. ; 350 hectos, vin rouge, 9 degrés, 180 fr. ; 400 hectos, vin blanc, 9 degrés 5, 190 fr. ; 200 hectos, alicsnte, 8 degrés 5, 200 fr. ; 440 hectos, vin rouge, 9 degrés, 180 francs.

Campagnan : 140 hectos, 8 degrés 5, 162 francs.

Le Crès : 500 hectos, 9 degrés, 170 fr. ; 80 hectos, 8 degrés 5, 160 fr. ; 100 hectos, 9 degrés, 170 fr. ; 100 hectos, 10 degrés, 195 francs.

Vic-la-Gardiole : 1100 hectos, 10 degrés 3, 190 francs.

Saint-Christol : 200 hectos, 9 degrés 4, 190 fr. ; 100 hectos, 9 degrés 5, 180 fr. ; 350 hectos, 9 degrés 2, 180 fr. ; 100 hectos, 8 degrés 7, 170 fr. ; 100 hectos, sous marc, sans garantie de degré 200 fr. ; 130 hectos, 10 degrés 8, 216 fr. ; 60 hectos, 11 degrés, 280 francs.

Cazilhac : 140 hectos, 8 degrés 5, 18 fr. le degré ; 350 hectos, 7 et 8 degrés mélangé, 18 fr. le degré ; 55 hectos, sous marc, 9 degrés 4, 18 fr. le degré.

Vin de la récolte de 1926. — Cournonterral : un petit lot, 10 degrés, 230 fr. ; 90 hectos, 9 degrés 2, 230 francs.

Cette. — Chambre de Commerce. — Bourse de Cette. — Marché du 21 septembre 1

Vins rouges courant de 9 à 11 degrés 0, de «» à »« fr. l'hecto ; rosé, 9 à 11 degrés «» fr. à »« fr. ; blanc, 9 à 11° «« à «« fr., nu pris à la propriété, tous autres frais en sus.

Vins : Algérie rouge, 11 à 12 degrés et au-dessus, le degré, 19,50 à 20,»» , rosé 11 à 12 degrés et au-dessus, le degré, 19,50 à 20,»» ; rouge et rosé, 14°5 à 15°, 310 à 315 fr. l'hecto ; Espagne, rouge 10 à 11°, 205 à 215 francs ; 11°5 à 12°, 210 à 220 ; rosé, à «««; blanc, 10°, 195 à 200 ; 10°5 à 12, 220 à 230 ; blanc et rouge 14°5 à 15°, 300 à 335. Suivant degré, qualité et quantité. Nu quai Cette plein fait fûts acheteurs comptant net.

— **Béziers.**

Vins rouges	Cours en 1926	Cours du 16 sept.	Cours du 23 septemb.
—	—	—	—
8°			Vins vieux
9°			
10°	12 fr. 25 à 13,00 le d.		
11°			
Vins rosés 8°	12,50 à 13 fr. le d.	9 à 11° 210 à 240	Pas d'affaires
Vins blancs..........			

Vins nouveaux, de 19 à 20 fr. le degré.

Pézenas.— Cours des vins, semaine du 18 au 24 septembre 1927 :
Récolte 1927. Vins rouges, de 18,00 à 20 fr. le degr. ; bourrets et picpouls, «« à «« fr.; clairettes, 250 fr. l'hecto ; rosés, 18 à 20 fr.

Olonzac.— Cours des vins du Minervois. Marché d'Olonzac du 24 sept.
Vins rouges, de 18,50 à 19 fr. 50 le d.

AUDE. — **Narbonne.**

Vins rouges	Cours en 1926	Cours du 15 sept.	Cours du 22 septemb.
—	—	—	
7 à 8°		»	Vins vieux
8 à 9°		»	«
9 à 10°..............	13,00 à 13 fr. 50	8 à 10° 200 à 235	9 à 10° 215 à 230
10 à 11°	le degré	10 à 12° 225 à 235	
11° et au-dessus			

Vins nouveaux, 18,50 à 20 fr. le d.

Carcassonne.— Semaine du 17 au 24 septembre 1927 :
De 9 à 11°,5 de 215 à 235 fr. l'hecto nu. Récolte 1927. 18,50 à 20 fr. le d.

Narbonne. — On nous signale la vente des deux caves du Corril-le-Haut et Corril-le-Bas, appartenant à M. Charles Kleim, 3.500 hectolitres environ, petit vin, à 20 francs le degré.

Récolte 1927. — Villedaigne : un lot vin rouge (retiraison sous marc), 100 hectos, 8 degrés, 160 fr. l'hecto ; 100 hectos, 8 degrés 3, 165 fr. l'hecto ; 330 hectos, 10 degrés 5, 200 fr. l'hecto.

Lézignan : 10 degrés, 20 fr. le degré ; (sous marc), 280 hectos, 9 degrés 9, 200 fr. l'hecto.

Ouveillan : 300 hectos, 9 degrés 6 et 9 degrés 7, 190 fr. l'hecto.

Bizanet : (sous marc), 400 hectos, 9 et 10 degrés, 20 fr. le degré.

Boutenac : 1.100 hectos, fort degré probable, 18 fr. 50 le degré ; 150 hectos, 10 degrés 7, 200 fr. l'hecto ; 50 hectos, 11 degrés, 200 fr. l'hecto ; 80 hectos, 10 degrés 3, 200 fr. l'hecto ; 50 hectos, 10 degrés 5, 200 fr. l'hecto ; 100 hectos, 10 degrés 3, 200 fr. l'hecto ; 300 hectos, du poids moyen de la cave, 200 fr. l'hecto ; trois petits lots, faisant 250 hectos au total, 8 degrés 5, 21 fr. le degré.

Récolte 1926. — Saint-André-de-Roquelongue : un lot vin rouge, 110 hectos, 11 degrés, 240 fr. l'hecto.

L'hecto nu, suivant degré, qualité, couleur, distance et conditions de retiraisons.

Lézignan (Aude). — Cours des vins du Minervois et de la Corbière. — Récolte 1926 :

Minervois 9 à 12°, 215 à 240 fr. ; Corbières 10 à 12°, 225 à 240 fr. ; l'hecto Récolte 1927, 19 à 20 fr. le degré.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan.** — **On cote :**

Vins rouges	Cours en 1926	Cours du 17 sept.	Cours du 24 septemb.
8°		»	»
9°	11 à 12 fr.	»	
10°		»	»
11°	logé 12 à 13 fr.	9° à 12° 200 à 235	8 à 12° 17,50 à 19 fr. le d.
11 à 12°			
12 à 13°			

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — La récolte de 1927 serait, paraît-il, déficitaire dans une bonne partie du département.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — **Marseille.** — Cote officielle des vins. Marché du 21 sept. Région vins nouveaux rouge 8 à 9°, «« à «« fr. ; 9 à 10°, «« à »» fr. ; 9 à 11°5, 200 à 230 fr. l'hecto ; rosé «» fr. «« à »»,«« le deg.; blanc »» à »» fr. »» le degré, suivant qualité, couleur, éloignement de la cave, pour marchandise prise en cave, tous frais en sus. A majorer de 95 fr. pour revente par le détaillant.

Vins nouveaux d'Algérie : rouge, de 10 à 11 degrés, 220 à 235 fr. l'hecto ; 11 à 12 deg. 235 à 245 francs l'hectolitre.

Espagne 11 à 12° 220 à 235 fr. l'hecto.

Quai Marseille, suivant qualité, couleur et provenance, par 25 fûts minimum, tous frais en sus.

VAR. — Domaine St-Pierre, commune Pierrefeu, à M. le Marquis Dedons de Pierrefeu, vente de 60.000 kilos raisins pour vendange à 157 fr les 100 kilos.

Domaine des Anglades, même propriétaire, à Hyères, vente 20.000 kilos Clairette et 5.000 kilos Carignan, 162 fr. les 100 kilos.

CHARENTE. — *Grande-Champagne.* — On nous signale la vente suivante : vendu à MM. Pailloud c. Malaville, par l'intermédiaire de M. Lambert, courtier, *450 hectos* vin blanc 1926, 9°9 à 210 fr. l'hecto nu, livraison et paiement sous quinzaine.

ARDÈCHE. — **Les Vans.** — Les vendanges sont presque terminées dans notre région ; la récolte est généralement bonne. Les raisins à cuver se vendent de 110 à 115 fr. les 100 kilos.

ALGERIE. — Alger. — Du 10 septembre 1927.

Toutes qualités réunies, l'hecto, 180 à 225 fr.

Vins nouveaux, 14 à 16,50 le degré.

ALCOOLS

Béziers. 3/6 vin 86°, 645 à 650 ; eau-de-vie de vin de Béziers 52°, 450 à 475 ; 3/6 marc, 86°, 535 fr.

Narbonne. — Alcools de vin (cours sur la nouvelle récolte) : de «»« à 845 fr. ; marc «»» à 515 fr. les 100 degrés. Eaux-de-vie marc 52°, »»» à 330.

CÉRÉALES

Paris. — *Bourse de Commerce* — 27 septembre 1927

	septembre	octobre	novembre-décembre
	—	—	
Blé	150,50 P.	152,50 P.	154,75 P.
Seigle	131 N.	131 N.	131 N.
Avoine noire	101,25-100,75-100,50 P.	101,50 P.	101,25-103 P.
Avoine	100 N	101 N	102 N

New-York. — 23 septembre :

	Prix par bush en d. et cts	Prix à l'hectolitre en fr.	Prix aux 100 kg. en fr.	Hausse p. 100 k. ou baisse
	—	—	—	
Blés roux d'hiver	1,39 ./.	98.40	131 20	+ 1.04
Juillet.....	...., ./.	.....	......	....
Septembre................	1,30 3/4	92.55	123.41	+ 0.68
Décembre..................	1,33 ./.	94.14	125.53	+ 1.03
Maïs disp................	1.04 3/4	85.40	106.76	— 0.53

Blé dur d'hiver n° 2 nouveau disponible 142 ./· c. le bushel (134 fr. 03 les 100 kil.) bigarré durum »»» »/» cents (»»» fr. »»).

POMMES

Prix des pommes à couteau : En gros : 50 fr. les 100 kgs rendu à la ville. En détail : 0 fr. 75 la livre.

PAILLES ET FOURRAGES

Brienon (Yonne), 23 septembre. — Foin les 104 bottes première coupe 200 francs ; dito deuxième coupe 180 francs ; luzerne première coupe 210 fr. ; dito deuxième coupe 180 francs ; sainfoin 215 francs ; regain 190 francs ; paille de blé 90 à 100 francs ; dito de seigle 100 francs ; dito d'avoine 70 à 80 francs.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 22 septembre. — Foin première coupe 35 francs ; luzerne première coupe 37 francs ; paille de blé 10 francs ; dito d'avoine 8 francs les 100 kilos.

Marseille, 23 septembre. — Aux 100 kilos départ, disponible par wagon de 5.000 kilos, valeur à 20/30 jours. Marché peu actif. Foin de Crau 56 ; dito similaire Crau 52 ; dito de région 48 ; dito du Champsaur 54 ; dito de l'Isère 47 ; dito du Doubs 47 ; paille blé rouleau 17 ; dito batteuse 15.

Pau (Basses-Pyrénées), 19 septembre. — Foin 28 francs ; paille 14 francs les 100 kilos.

Quintin (C.-du-N.), 22 septembre. — Foin première coupe, les 104 bottes de 5 kilos, 220 francs ; paille de blé les 104 bottes de 5 kilos, 150 francs.

Strasbourg, 23 septembre. — Foin pressé 23 francs ; paille pressée 23 francs ; dito en bottes d'Alsace, 16 francs les 100 kilos.

DIVERS

Cette. — **Produits chimiques : Nitrate de soude 15/16, les 100 kilos, 150 à 160 fr. ; Sulfate ammoniaque, 20/21, 130 à 140 fr. ; sulfate potasse 48/52, 120 à 125 fr. ; chlorure potassium 48/52, 92 à 97 fr. ; sylvinite riche 20/22, 33 à 34 fr. ; sulfate cuivre cristaux 98/99, 325 à 340 fr. ; sulfate cuivre neige, 335 à 350 fr. ; superphosphate minéral 14, 29 à 32 fr. ; sulfate de fer, »» à »» fr. logé gare de Cette.**

Montpellier. — Imprimerie Roumégous et Déhan

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du dimanche 18 au samedi 24 septembre 1927

	TEMPÉRATURE				PLUIE	
	1927		1926		1927	1926
	maxima	minima	maxima	minima	mill.	mill.
Nantes						
Dimanche	16	11	32	»	0.2	»
Lundi	19	15	31	16	25	»
Mardi	18	15	»	12	0.5	»
Mercredi	2	14	24	12	0.2	»
Jeudi	23	15	22	9	»	»
Vendredi	19	11	24	12	0.4	»
Samedi	19	8	23	13	22	»
Total	136	89	156	74	48.3	»
Rochefort						
Dimanche	18	15	28	16	4	»
Lundi	21	17	26	18	3	»
Mardi	21	13	22	16	1.2	»
Mercredi	25	17	25	16	»	»
Jeudi	28	13	23	12	»	»
Vendredi	21	12	21	15	3	»
Samedi	18	13	19	13	33	»
Total	152	100	164	106	44.2	»
Clermont-Ferrand						
Dimanche	15	13	29	»	»	»
Lundi	20	14	31	»	»	»
Mardi	25	11	29	12	»	»
Mercredi	29	13	28	16	»	»
Jeudi	33	17	20	»	»	»
Vendredi	18	11	24	10	»	»
Samedi	18	13	26	»	»	»
Total	158	92	187	38	»	»
Bordeaux						
Dimanche	»	13	31	16	4	»
Lundi	21	14	»	18	»	»
Mardi	22	12	28	12	»	»
Mercredi	28	13	30	15	»	»
Jeudi	32	13	27	7	»	»
Vendredi	25	10	29	13	6	»
Samedi	18	13	27	12	18	»
Total	146	88	172	93	28	»
Toulouse						
Dimanche	20	10	29	20	»	»
Lundi	24	10	30	18	»	»
Mardi	26	11	31	14	»	»
Mercredi	31	13	34	13	»	»
Jeudi	32	20	23	12	»	»
Vendredi	27	13	32	14	3	»
Samedi	21	13	32	16	»	6
Total	181	90	211	107	3	6
Perpignan						
Dimanche	»	15	27	18	»	»
Lundi	27	16	28	19	»	»
Mardi	32	15	33	21	»	»
Mercredi	33	16	33	22	»	»
Jeudi	29	20	33	16	»	»
Vendredi	23	16	33	19	»	»
Samedi	23	12	33	19	»	1
Total	167	110	220	134	»	1

	TEMPÉRATURE				PLUIE	
	1927		1926		1927	1926
	maxima	minima	maxima	minima	mill.	mill.
Mourmelon						
Dimanche	14	9	31	13	6	»
Lundi	14	13	33	13	2	»
Mardi	17	14	31	16	15	»
Mercredi	20	11	18	15	»	0.2
Jeudi	26	15	14	5	»	0.1
Vendredi	24	10	21	7	»	»
Samedi	17	11	18	12	1	»
Total	132	83	166	81	24	0.3
Besançon						
Dimanche	15	11	31	14	4	»
Lundi	»	13	30	14	7	»
Mardi	19	17	30	14	1	»
Mercredi	22	17	28	15	»	»
Jeudi	27	18	20	13	»	»
Vendredi	26	11	21	6	»	»
Samedi	12	12	21	10	13	»
Total	121	99	181	86	25	»
Lyon						
Dimanche	19	12	31	14	»	»
Lundi	19	12	30	11	2.2	»
Mardi	26	13	29	12	»	»
Mercredi	28	11	29	16	»	»
Jeudi	30	18	21	11	27	»
Vendredi	22	12	22	6	0.1	»
Samedi	21	15	21	8	»	»
Total	165	93	183	78	29.3	»
Marseille						
Dimanche	»	11	29	15	»	»
Lundi	23	16	29	14	»	»
Mardi	»	14	30	15	»	»
Mercredi	31	15	»	14	»	»
Jeudi	28	15	31	13	»	»
Vendredi	28	16	27	11	13	»
Samedi	26	17	28	»	»	»
Total	136	104	174	82	13	»
Montpellier						
Dimanche	23.0	13.2	27.0	17.5	»	»
Lundi	29.2	16.5	30.9	14.9	»	»
Mardi	32.0	14.5	33.3	18.0	0.2	»
Mercredi	29.0	14.1	32.3	16.8	2.1	»
Jeudi	19.5	18.3	31.3	13.5	9.5	»
Vendredi	23.2	14.2	29.0	12.5	»	»
Samedi	24.9	14.9	29.0	17.2	3.7	2
Total	180.8	105.7	212.8	110.4	15.5	2
Alger						
Dimanche	»	»	»	»	»	»
Lundi	»	»	»	16	»	»
Mardi	»	»	»	»	»	»
Mercredi	»	»	»	25	»	»
Jeudi	»	»	»	24	»	»
Vendredi	»	»	»	22	»	»
Samedi	»	»	»	24	»	»
Total	26	»	»	111	»	»

Observations. — Eté.